

QUI PEUT PARTICIPER ?

Si vous représentez une autorité publique nationale, régionale ou locale, ou encore un partenariat public-privé et avez mis en place une initiative à succès qui, au cours des deux dernières années, a dynamisé votre économie au niveau national, régional ou local, vous êtes cordialement invité à participer !

CATÉGORIES DE PRIX ?

Vous pouvez concourir dans l'une des six catégories de prix.

- Promotion de l'esprit d'entreprise
- Investissement dans les compétences entrepreneuriales
- Amélioration des conditions de marché
- Soutien à l'internationalisation des entreprises
- Soutien au développement des marchés verts et à l'utilisation efficace des ressources
- Entrepreneurat responsable et d'intégration sociale

COMMENT PARTICIPER ?

Demandez un formulaire de participation à la personne de contact belge ou téléchargez-le directement sur le [site web](#) du SPF Economie.

Vous pouvez envoyer votre formulaire de participation jusqu'au **lundi 7 mai 2018** au plus tard.

CALENDRIER ET PROCÉDURE

Durant la première phase de sélection, votre candidature est examinée par un jury belge qui retient deux projets au maximum et les propose ensuite au niveau européen de ce concours.

Un jury européen évalue les projets qui lui ont été transmis par les Etats membres et autres nations européennes, et nomme trois initiatives par catégorie de prix.

Au cours d'une cérémonie de remise des prix qui se tiendra fin novembre 2018 à Graz (Autriche), les lauréats des différentes catégories de prix seront proclamés. L'initiative la plus créative et promouvant le mieux l'esprit d'entreprise recevra le Grand Prix du Jury.

Votre candidature sera évaluée par les membres du jury sur la base des critères suivants :

- originalité,
- faisabilité,
- impact sur l'économie locale,
- amélioration des relations entre les intervenants locaux,
- reproductibilité du projet dans d'autres régions d'Europe.

PLUS D'INFORMATIONS ?

Pour en savoir davantage sur le concours national, consultez les pages web :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/developper-et-gerer-une/promotion-de-entrepreneuriat/votre-organisation-remportera>

ou

http://ec.europa.eu/growth/smes/support/enterprise-promotion-awards/index_en.htm

Vous pouvez également vous adresser au point de contact belge pour les Prix européens :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Direction générale Politique des P.M.E.

Observatoire des PME

North Gate, 4^e étage, bureau B29

Boulevard du Roi Albert II 16

1000 Bruxelles

Belgique

Tél. : +32 2 277 91 09

E-mail : info.EEPA@economie.fgov.be



LA BELGIQUE ET LES PRIX EUROPÉENS DE LA PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Au cours des onze éditions de ce concours, la Belgique s'est retrouvée à trois reprises sur la plus haute marche du podium.

En 2006, le projet « Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre (FREE) » a obtenu le prix dans la catégorie « Investissement dans le capital humain ».

En 2007, le projet « Cap'Ten, sois capitaine de ton projet » de l'ICHEC-PME a remporté le prix dans cette même catégorie.

En 2013, le projet « Starterscontracten voor ondernemers », introduit par la ville de Gand, s'est vu décerner le prix dans la catégorie « Amélioration des conditions de marché » et, pour la troisième fois, a offert un vainqueur à la Belgique.

En 2017, la Belgique a sélectionné le projet « VentureLab, Student Entrepreneurship for Change » de l'Université de Liège, lequel participait dans la catégorie de prix « Investissement dans les compétences entrepreneuriales ».

Découvrez ce projet sur les sites web suivants :

SPF Economie :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/developper-et-gerer-une/promotion-de-l'entreprenariat/votre-organisation-remportera>

Et

“VentureLab, Student Entrepreneurship for Change” van de Universiteit van Liège

<https://www.youtube.com/watch?v=emtoEjtJcJA>

<http://www.venturelab.be/communiqués-de-presse/rapport-d'activités/>

<http://www.venturelab.be/services/>

<https://www.youtube.com/watch?v=RzXzM-pacLQ>